



Examen d'entrée (septembre 2018)

Direction d'ensembles vocaux

Contenu de l'épreuve de Master CIM

- 1) Épreuve de mise en loge : arrangement d'une mélodie à trois voix égales ou 4 voix mixtes (épreuve sur table d'une durée d'une heure)
- 2) Épreuve de direction, en deux parties, avec l'un des chœurs du Conservatoire de Strasbourg :
 - a) situation de déchiffrage d'une pièce avec partition
 - b) travail d'une pièce au répertoire du chœur, publiée par internet (sur le présent site) et par voie d'affichage 6 semaines avant l'examen d'entrée
- 3) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études

Précisions importantes :

Le jury pourra interrompre le candidat au bout de 10 minutes lors de l'épreuve de direction.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.